

PERSPECTIVES *actuelles*

Trump, tarifs douaniers et guerres commerciales – Six mois plus tard

La suite des événements

En mars dernier, un article publié dans Perspectives actuelles et intitulé [Trump, tarifs douaniers et guerres commerciales](#) faisait état de la position de l'administration Trump sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et des préoccupations grandissantes au sujet du commerce international. Six mois se sont écoulés depuis. Il y a eu quelques bonnes nouvelles, mais des menaces encore plus graves pèsent toujours.

Problèmes sous-jacents

Les conditions du marché et le contexte de placement ont évolué depuis six mois, avec l'accroissement de la volatilité sur les marchés – en particulier au cours du dernier mois. Même si l'on peut en attribuer la cause principale au relèvement des taux par la Réserve fédérale américaine et au retrait des mesures de relance, les inquiétudes au sujet du commerce international, surtout entre les États-Unis et la Chine, y ont également contribué. Les tensions commerciales sont très vives en ce moment, alors que la croissance dans plusieurs régions du monde, y compris la Chine, ralentit.

De l'avis de nombreux experts du secteur, le problème sous-jacent tient au fait que la Chine est perçue par les États-Unis comme une menace pour leurs intérêts économiques et, surtout, leur suprématie technologique. La cause première du problème pour les États-Unis réside dans le plan stratégique chinois intitulé « Fabriqué en Chine 2025 » – un plan industriel de l'État qui vise à rendre la Chine autosuffisante dans le secteur mondial de la fabrication de pointe. Les experts estiment qu'il s'agit d'une initiative de la Chine pour faire progresser son secteur manufacturier le long de la chaîne de valeur, mais il semble que les États-Unis y voient une réelle menace à leur domination sur le marché de la technologie. Dans ce contexte, l'administration Trump a imposé des tarifs douaniers plus élevés sur les produits chinois en juin, exacerbant les tensions commerciales entre les deux pays. La liste des tarifs douaniers porte principalement sur les produits visés par le plan « Fabriqué en Chine 2025 », notamment les produits liés aux technologies de l'information et à la robotique. Nous pensons qu'il est peu probable que la Chine réagisse à cette pression en réduisant ses efforts pour moderniser son économie. Voilà pourquoi les tensions entre les États-Unis et la Chine devraient persister pendant plusieurs années encore et constituent l'un de nos thèmes actuels.

Évolution de la situation

AEUMC – Après ce qui a semblé être une série interminable de rondes de négociations, un ALENA renouvelé, appelé désormais Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), a finalement été conclu le 30 septembre, sous réserve de son adoption par les trois gouvernements nationaux. Le nouvel accord est, en bonne partie, conforme aux attentes; les règles visant le secteur de l'automobile sont largement semblables à celles convenues cet été dans le cadre des négociations bilatérales entre les États-Unis et le Mexique, les marchés canadiens du lait et de la volaille sont légèrement plus ouverts et les comités d'arbitrage des différends inclus au chapitre 19 seront

conservés pour la résolution des plaintes antidumping. Loin d'être parfait, l'AEUMC élimine une menace qui pesait sur l'économie canadienne et qui a peut-être freiné les investissements étrangers.

Escalade de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine – Le commerce international continue de faire la manchette et demeure une source importante de volatilité sur les marchés. Le président Trump ne cesse d'intensifier les menaces d'une guerre commerciale avec la Chine. Les États-Unis ont déjà mis en œuvre des tarifs douaniers de 10 % sur 200 milliards de dollars de produits chinois, qui devraient passer à 25 % à la fin de l'année si les deux pays ne parviennent pas à s'entendre. L'imposition de ces tarifs, qui s'ajoutent à ceux déjà imposés au début de l'année, signifie qu'environ la moitié des produits chinois exportés aux États-Unis chaque année seront taxés. Cette situation pourrait se répercuter sur les consommateurs américains et avoir un impact sur les chaînes d'approvisionnement des entreprises au fil du temps. La Chine a déclaré qu'elle riposterait en imposant des tarifs douaniers sur une autre tranche de 60 milliards de dollars de produits américains.

Tarifs douaniers sur les exportations canadiennes d'acier et d'aluminium aux États-Unis – L'administration Trump a imposé des tarifs sur l'acier et l'aluminium en provenance de nombreux pays. D'abord exclu, le Canada a ultérieurement été ajouté à la liste des pays visés. Depuis la conclusion de l'AEUMC, le Canada espère toutefois qu'il en sera à nouveau exclu.

Préoccupations à l'égard du commerce avec l'Europe – L'administration Trump et la Commission européenne ont convenu en juillet d'apaiser les tensions commerciales et de collaborer en vue de l'élimination des tarifs douaniers sur les produits industriels. Les deux parties ont également accepté de ne pas imposer de nouveaux tarifs douaniers pendant la durée des négociations commerciales, écartant temporairement la menace des États-Unis qui voulaient imposer des droits à l'importation de voitures européennes.

Notre point de vue

Bien que la conclusion de l'AEUMC soit une bonne nouvelle pour l'économie et les entreprises canadiennes, une détérioration des relations commerciales internationales figure en tête de nos préoccupations depuis quelque temps déjà. Toutefois, il est important de se rappeler que la relation commerciale des États-Unis avec la Chine n'est pas jouée d'avance. Nous continuerons de suivre la situation avec attention.

En attendant, du point de vue des portefeuilles, il est important de rappeler quelques thèmes dominants, qui pourraient aider les investisseurs à composer avec les conditions de marché actuelles. Nous continuons de privilégier les entreprises qui, croyons-nous, sont de qualité supérieure, en particulier celles qui génèrent d'abondants flux de trésorerie disponibles et les reversent aux actionnaires sous la forme de dividendes qui augmentent au fil du temps. De plus, il nous paraît souhaitable que les investisseurs conservent une partie de leurs liquidités pour qu'ils puissent peut-être profiter de la volatilité créée par les manchettes annonçant une guerre commerciale en achetant des actions de grande qualité à très bon prix. Enfin, nous faisons preuve de prudence à l'égard des actions des marchés émergents, car l'incertitude qui règne relativement à l'économie mondiale et au climat commercial pourrait créer des difficultés pour de nombreuses sociétés dans ces marchés.

Bruce Cooper, CFA

Chef de la direction et chef des placements

Gestion de Placements TD

Président, Comité de répartition des actifs de Gestion de patrimoine TD

 [BruceCooper_TD](#)

Gestion de Placements TD



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes à l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à de tels écarts. On ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Le Comité de répartition des actifs de Gestion de patrimoine TD est formé de divers professionnels du placement de la TD. Le Comité a le mandat de publier des perspectives trimestrielles qui présentent un point de vue concis sur la situation à prévoir sur les marchés pour les 6 à 18 mois à venir. Ces conseils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements sur les marchés peuvent se révéler sensiblement différents de ceux implicitement ou explicitement formulés dans les perspectives trimestrielles du Comité. Les perspectives trimestrielles ne remplacent pas les conseils de placement. Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Tous droits réservés. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. TWITTER, TWEET, RETWEETER et le logo Twitter sont des marques de commerce de Twitter Inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.